

Parcours linguistique vers le niveau A2 – OFII

Acquisition du niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) en Français.

Niveau requis pour la délivrance de la carte de résident.

Objectif(s)

Avec ce niveau, la France se rapproche des standards européens et favorise l'autonomie des étrangers dans notre société, et notamment l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle.

Acquisition de notions de base sur la société française la vie pratique (famille, logement, déplacements, santé, école, culture), de la vie professionnelle et de la vie publique.

Durée

100 heures. De 21 heures à 28 heures hebdomadaires

Public concerné

Adultes migrants non francophone souhaitant développer et faire reconnaître leurs compétences en langue française, et acquérir une autonomie sociale et professionnelle dans un environnement et des domaines proches.

Pré-requis

Le niveau A1 à l'oral et à l'écrit est requis à l'entrée. Ce niveau peut être attesté par la production d'un diplôme, d'un résultat de test officiel ou de la validation de la formation obligatoire CIR. En l'absence de justificatif, l'organisme de formation dispensateur de la formation A2 pratiquera un test préalablement à l'entrée.

Conditions d'accès

Modalité et délais d'accès

Délai d'accès maximum un mois.

Prendre directement contact avec nos services sous réserve d'être signataire du Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI) ou d'un Contrat d'intégration Républicaine (CIR) auprès de l'OFII.

Tarif/Financement : La formation est prise en charge par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)

Statut :

Les bénéficiaires n'ont pas le statut de stagiaire de la formation professionnelle et ne fait donc pas l'objet d'une rémunération.

Organisation :

Un parcours de 100h visant l'acquisition du niveau A2, niveau demandé pour l'obtention de la carte de résident.

Modalités pédagogiques

Méthode :

Trois grands axes (vie publique, vie pratique, vie professionnelle), se décline de la façon suivante :

- Présentiel pour 80% du temps
- Mises en situation pour 20% du temps dont 10% à partir de ressources numériques

La démarche pédagogique a recours à des mises en situation, un travail de groupe et d'échanges, des supports s'appuyant sur des documents authentiques ainsi que sur des extraits de spots publicitaires, reportages, séries TV, films, de ressources interactives...

Modalités pédagogiques (suite)

Suivi évaluation :

Le dispositif intègre au cours du parcours de formation des temps d'évaluation des acquis.

En fonction des résultats obtenus à l'évaluation finale, une attestation d'acquisitions de compétences en langue française en référence au niveau A2 du CECRL (cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) sera remise au stagiaire.

87% de réussite à l'évaluation finale

Attestation d'assiduité et de niveau, vous seront remises à la fin de votre formation.

L'atteinte de ce niveau peut donner suite à un parcours complémentaires pour obtention du niveau B1.

Nous travaillons en lien avec les travailleurs sociaux des CADA pour articuler nos actions liées à l'accessibilité des publics. Pour complément d'information, tous les publics primo-arrivants nous sont orientés par la Plateforme de l'OFII.

Accessibilité

Nos locaux sur nos différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Lieux d'intervention

Limoges, Brive, Guéret, La Souterraine

Contact

05 19 29 00 50 – contact@asfel.fr – celine.mouty@asfel.fr